



VÉHICULES DE SERVICE

Procédure de nettoyage, lavage, désinfection et séchage (NLDS)

Tout véhicule de service destiné à la visite d'un site de production avicole lors de l'application de biosécurité en situation courante, de vigilance ou d'urgence doit être visiblement propre, sans contamination visible de fumier ou d'excréments d'animaux.



PRÉPARATIFS À LA PROCÉDURE DE NLDS DES VÉHICULES DE SERVICE

REGISTRE DE NLDS DES VÉHICULES DE SERVICE

Un registre de lavage des véhicules de service s'avère essentiel pour le retraçage des activités à la suite de la déclaration d'une maladie animale déclarable ou d'importance. Il devrait inclure, minimalement, l'identification de l'aire de lavage et du véhicule de service, la date de l'exécution du lavage ainsi que le nom manuscrit et la signature de la personne désignée au NLDS.

AIRE DE LAVAGE

L'aménagement de l'aire de lavage doit permettre de réduire au minimum les risques de contamination des véhicules propres par des véhicules sales déjà stationnés sur le site, arrivant sur le site de l'aire de lavage ou circulant sur une route à proximité.

L'aménagement de la cour extérieure comprend, idéalement, les éléments suivants :

- Une surface de roulement durable, comme de l'asphalte ou du béton, permettant la circulation et le stationnement des véhicules en toute saison et assurant un drainage rapide de l'eau de précipitation ou de fonte ;
- Une entrée au site des véhicules sales qui est différente de la sortie des véhicules propres ;
- Une aire de circulation des véhicules permettant de minimiser les risques de contamination croisée entre les véhicules sales et les propres ;
- Des lieux de stationnement distincts qui permettent aux véhicules lavés d'être à une distance suffisante (> 10 mètres) des véhicules non lavés ;
- Un lieu de curage et d'entreposage de la litière souillée situé préférentiellement sur un site distinct de l'aire de lavage ;
- Une infrastructure de lavage et de séchage ayant une pente (2 à 3 %) pour l'égouttement des remorques.

QUALITÉ DE L'EAU

L'utilisation d'eau potable qui ne contient aucun contaminant chimique ou biologique est recommandée. Respecter les normes gouvernementales concernant la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau ainsi que la fréquence des analyses de l'eau potable qui sont proposées par ces instances.

DÉTERGENTS ET DÉSINFECTANTS RECOMMANDÉS

Consulter votre fournisseur, ou encore votre vétérinaire ou d'autres autorités compétentes, afin de connaître l'efficacité des produits utilisés contre les microbes ciblés, les températures idéales de l'eau à utiliser pour chacun des produits et la compatibilité des détergents et des désinfectants.

Plusieurs désinfectants sont utilisables pour l'habitacle et la carrosserie du véhicule de service, incluant ceux à base de glutaraldéhyde, de formaldéhyde, de peroxygène et d'autres types. Utiliser les concentrations recommandées par le fabricant ; elles peuvent varier selon les microbes ciblés, le type de surface, la dureté et le pH de l'eau. L'ajout de propylène glycol à la solution désinfectante est conseillé pour une désinfection lors de température hivernale. Le document de l'EQCMA, intitulé *Informations utiles sur les désinfectants après une contamination par des maladies ciblées chez la volaille*, comporte des renseignements concernant les produits désinfectants efficaces pour les maladies déclarables et d'importance.

FORMATION DU PERSONNEL

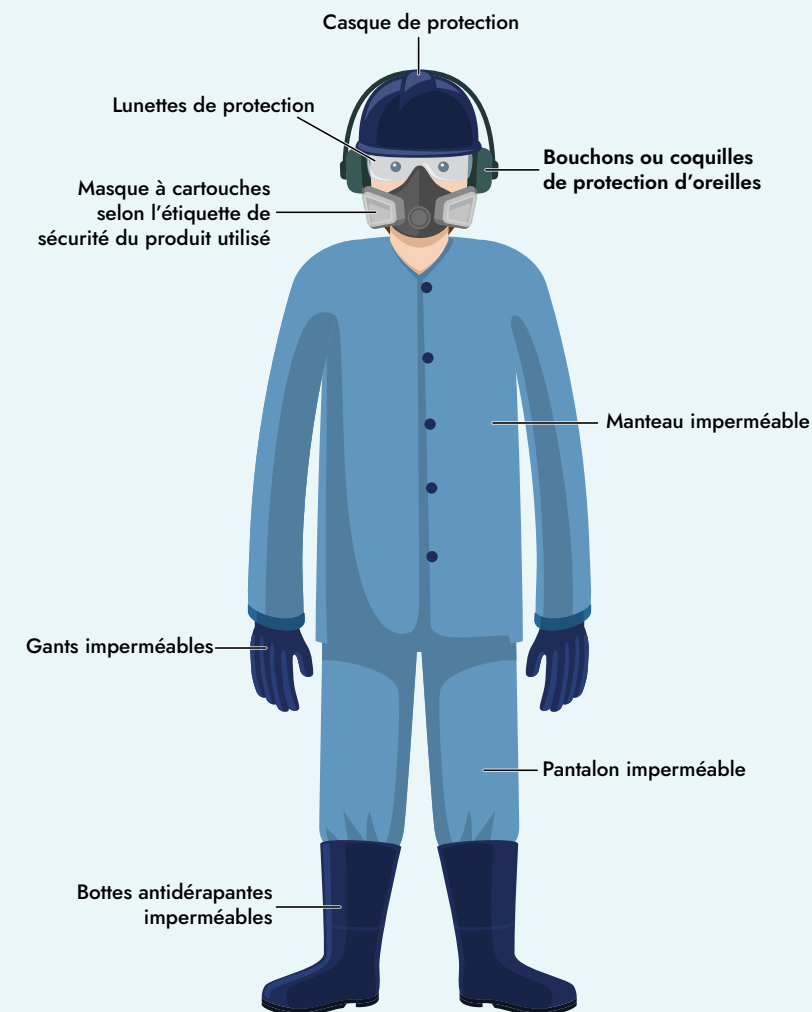
Toute personne manipulant les équipements et les produits utilisés, comme les détergents et les désinfectants, doit avoir reçu une formation pour assurer sa propre sécurité et l'efficacité des tâches à exécuter.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Le port d'un ÉPI complet sert à la protection du personnel. Il doit être adapté à la tâche du nettoyage et de la désinfection. L'ÉPI doit être propre et sec au moment d'entreprendre les étapes du lavage et de la désinfection.

Le port de cet équipement n'est pas requis lors du remontage d'une remorque de transport des volailles vivantes fraîchement lavée. Il faut cependant s'assurer de porter des vêtements et des souliers propres pour ne pas la contaminer.

ÉPI À PORTER LORS DU LAVAGE ET DE LA DÉSINFECTION





PROCÉDURES DE NLDS DE L'EXTÉRIEUR ET DE L'HABITACLE D'UN VÉHICULE DE SERVICE

Ces procédures de NLDS de l'extérieur et de l'habitacle du véhicule de service permettent de rencontrer les exigences demandées dans les protocoles de biosécurité afin d'obtenir un véhicule visiblement propre, sans contamination apparente de fumier ou d'excréments d'animaux.

NLDS DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE DE SERVICE ET D'UNE REMORQUE

NETTOYAGE (N)

- Habitacle du véhicule de service :
 - Retirer tous les objets de l'habitacle et des coffres (vêtements, bottes, bacs, outils, tapis de caoutchouc, etc.);
- Extérieur de la remorque :
 - Retirer tous les objets des coffres extérieurs de rangement (bottes, pelles, outils, etc.);
- Remorque de transport de volailles vivantes :
 - Enlever tout le matériel déposé ou installé sur la remorque (cageots, toiles, etc.);
 - Gratter et enlever le fumier en allant de l'avant vers l'arrière.

LAVAGE (L)

- Porter un ÉPI propre et sec.

Prélavage

- Extérieur du véhicule de service et de la remorque :
 - Rincer les surfaces pour enlever la boue, le fumier et la neige des marchepieds, de la brosse à bottes, des roues, des garde-boue, du train de roues, du châssis et des stabilisateurs latéraux;
- Remorque de transport de volailles vivantes :
 - Rincer les surfaces à grand débit d'eau pour enlever un maximum de litière ou de fumier gelé ou séché.

Savonnage

- Appliquer le détergent à l'aide d'un canon mousseur sur toutes les surfaces du véhicule de service et de la remorque en travaillant de l'avant vers l'arrière, de bas en haut et de l'extérieur vers l'intérieur :
 - Mettre du détergent sur les tapis de caoutchouc et les autres équipements (bottes, pelles, outils, etc.);
 - Laisser reposer le détergent pour la période de contact recommandée par le fabricant (minimum 10 minutes) en prenant soin de ne pas laisser sécher la mousse;

- Remorque de transport de volailles vivantes :
 - Mettre du détergent sur les toiles et le laisser reposer pour la période recommandée sans laisser sécher la mousse.

Rinçage

- Enlever toute saleté et tout détergent des surfaces du véhicule de service et de la remorque en travaillant de l'avant vers l'arrière, de haut en bas et de l'extérieur vers l'intérieur :
 - Utiliser une brosse destinée à cette fin pour les endroits encrassés;
 - Rincer les tapis de caoutchouc et les autres équipements (bottes, pelles, outils, etc.);
- Remorque de transport de volailles vivantes :
 - Utiliser des jets à haute pression afin de s'assurer que toutes les surfaces sont propres;
 - Brosser avec vigueur les surfaces et les coins encrassés (joints, fentes, zones cachées, toiles, etc.);
 - Enlever toute accumulation d'eau à l'aide d'un racloir à plancher ou d'un souffleur à feuilles;
 - Faire une inspection visuelle minutieuse et utiliser une lampe de poche au besoin;
 - Relaver toute saleté en répétant les consignes décrites précédemment;
 - Permettre l'égouttement de la remorque.

Nettoyage de l'aire de lavage

- Travailler à basse pression ;
- Nettoyer les équipements de nettoyage utilisés ;
- Pousser dans le drain les résidus de saleté et de détergent à l'aide d'un racloir à plancher ;
- Rincer le plancher.

DÉSINFECTION (D)

- Porter un nouvel ÉPI propre et sec ;
- Appliquer le désinfectant à l'aide d'un canon mousseur sur toutes les surfaces du véhicule de service et de la remorque en travaillant de l'avant vers l'arrière, de bas en haut et de l'extérieur vers l'intérieur :
 - Mettre du désinfectant sur les tapis de caoutchouc et les autres équipements (bottes, pelles, outils, toiles, etc.) ;
 - Laisser reposer le désinfectant pour la période de contact recommandée par le fabricant (minimum 10 minutes) ;
 - Après l'application du désinfectant, éviter de toucher les surfaces désinfectées avec les bottes et les boyaux ;
- En hiver, garder le véhicule de service et la remorque dans l'aire de lavage pour la durée de contact complète afin d'éviter le gel :
 - Dans l'impossibilité d'appliquer cette recommandation, préconiser l'ajout de propylène glycol à la solution désinfectante ;
- Remorque de transport de volailles vivantes :
 - Remonter la remorque et replacer les cageots.

SÉCHAGE (S)

- Faciliter le séchage par l'égouttement des liquides et par l'utilisation d'équipement de chauffage et de ventilateurs destinés à cette fin.

NDLS DE L'HABITACLE DU VÉHICULE DE SERVICE

NETTOYAGE (N)

- Brosser ou essuyer les sièges et les pédales ;
- Passer l'aspirateur ou utiliser un balai pour retirer tous les débris.

LAVAGE (L)

- Laver les vitres avec du nettoyant destiné à cet usage ;
- Laver avec un détergent le volant, le tableau de bord, le rétroviseur, le bras de vitesse, les portes, les poignées de porte, les sièges lavables, les coffres de rangement intérieurs (coffre à gants, etc.) et les pédales.

DÉSINFECTION (D)

- Appliquer un désinfectant sur les parties lavées de l'habitacle excepté les vitres.

SÉCHAGE (S)

- Faciliter le séchage en permettant une circulation d'air efficace à l'intérieur de l'habitacle.